

Dipartimento Scienze del Sistema Terra e Tecnologie per l'Ambiente

Oggetto: Fornitura del servizio di traduzione del report finale per il progetto "BlueBoatsMed" nell'ambito delle start up action del progetto BLUEMED (G.A. n. 727453, CUP B62F16000440006) per la presentazione in occasione della conferenza finale del progetto BLUEMED prevista per il 22-24/2/2021.

IL DIRETTORE

VISTO il D.L. n. 127 del 4 giugno 2003, recante "Riordino del Consiglio Nazionale delle Ricerche";

VISTO il Regolamento di organizzazione e funzionamento (ROF) del Consiglio Nazionale delle Ricerche, prot. AMMCNT- CNR prot. n. 0012030 del 18/02/2019, emanato con provvedimento del Presidente n. 14 del 2019, entrato in vigore a far data dal 01.03.2019 nonché il Regolamento di amministrazione, contabilità e finanza del Consiglio Nazionale delle Ricerche emanato con decreto del Presidente del 4 maggio 2005, prot. n. 25034, pubblicati nel Supplemento ordinario n. 101 alla Gazzetta Ufficiale della Repubblica Italiana n. 124 del 30 maggio 2005, ed in particolare la Parte II - Titolo I che disciplina l'attività contrattuale, l'art. 59 titolato "Decisione di contrattare";

VISTO la Legge n. 244 del 24 dicembre 2007 recante "Disposizioni per la formazione del bilancio annuale e pluriennale dello Stato (legge finanziaria 2008)";

VISTO il D.L. n. 52 del 7 maggio 2012, trasformato in Legge n. 94 del 6 luglio 2012 recante "Disposizioni urgenti per la razionalizzazione della spesa pubblica e la successiva Legge 135 del 7 agosto 2012 "Disposizioni urgenti per la revisione della spesa pubblica";

VISTO il D.L. n. 50/2016 del 18 aprile 2016 recante "Codice dei contratti pubblici relativi a lavori, servizi e forniture in attuazione delle direttive 2004/23/UE, 2014/24/UE e 2014/25/UE";

VISTO la L. 241/1990 che stabilisce che: "L'attività amministrativa persegue i fini determinati dalla legge ed è retta da criteri di economicità, di efficacia, di pubblicità e di trasparenza";

VISTO il partnership agreement (n. BLUEMED_SUA_003) tra BLUEMED CSA e PLAN BLEU su "Strategic Start up Actions on Blue Growth in the Mediterrenean" (prot. 20742/2019);

CONSIDERATA la necessità di tradurre in francese, italiano, spagnolo il report finale del progetto "BlueBoatsMed" nell'ambito delle start up action del progetto BLUEMED (G.A. n. 727453, CUP B62F16000440006) per la presentazione in occasione della conferenza finale del progetto BLUEMED prevista per il 22-24/2/2021;

CONSIDERATA la necessaria copertura finanziaria della spesa a carico del Piano di Gestione del Dipartimento per il 2020;

VISTA la legge 136 art. 3 del 13/8/10 e il D.L. n. 187/2010 convertito nella legge n. 217 del 17.12.2010, che introducono l'obbligo di tracciabilità dei flussi finanziari relativi alle commesse pubbliche;

VISTA la Determinazione n. 4 del 7 luglio 2011 dell'Autorità di Vigilanza sui Contratti Pubblici (AVCP);

VISTI i preventivi ricevuti, per il tramite del partner di progetto PlanBleu, ed effettuata la comparazione come da tabella allegata;



Dipartimento Scienze del Sistema Terra e Tecnologie per l'Ambiente

RITENUTO di voler affidare il servizio alla ditta Connected Language Services che ha presentato il preventivo col costo più basso (cfr. allegati);

RITENUTO quindi che vi siano i presupposti normativi e di fatto per acquisire il servizio in oggetto mediante procedura di affidamento diretto secondo quanto previsto dall'art. 36, comma 2, lettera a) del D. Lgs. 50/2016;

VERIFICATA la mancanza di convenzioni CONSIP per la fornitura in oggetto;

VALUTATA la necessità di provvedere rapidamente all'acquisizione in oggetto;

DETERMINA

- di nominare, quale responsabile unico del procedimento, in base all'art. 31 del D.lgs 50/2016 il dott. Paolo Braico, il quale possiede le competenze necessarie a svolgere tale ruolo;
- di procedere con l'affidamento diretto Connected Language Services ai sensi dell'art. 36, comma 2, lettera a) del D. Lgs. 50/2016 per la fornitura di quanto in oggetto;
- di dare atto che la spesa complessiva presunta pari a € 2279,88 (IVA non imponibile art. 72 DPR 633/72) è contenuta nei limiti dell'impegno in premessa specificato;
- di stabilire inoltre che le clausole essenziali del contratto saranno:
 - Oggetto: servizio di traduzione del report finale (allegato) per il progetto "BlueBoatsMed" nell'ambito delle start up action del progetto BLUEMED (G.A. n. 727453, CUP B62F16000440006) per la presentazione in occasione della conferenza finale del progetto BLUEMED prevista per il 22-24/2/2021;
 - Dettaglio del servizio: in allegato
 - consegna: 5 giorni lavorativi dalla ricezione del report definitivo
 - modalità di consegna: documento digitale
 - Modalità di pagamento: bonifico bancario a 30 giorni dalla verifica della prestazione
 - Di non richiedere all'aggiudicatario la cauzione definitiva, pari al 10% della fornitura a causa della particolarità della spesa
 - Il CNR si riserva di applicare, in caso di inadempimento parziale o totale, un'adeguata penalità, che comunque non sarà superiore al 10% del costo della fornitura. La penale non opera nel caso di forza maggiore.
- di impegnare la spesa sulla voce di bilancio n. 13038 "spese per l'organizzazione dei convegni" GAE P0000191 in conto residui 2018, del bilancio di previsione 2020 con il seguente impegno: 2020/ 9150000394 CIG Z3E2FC41A4 CUP B62F16000440006

Il Direttore

Name	Quotation for translation in French	Quotation translation in Italian	Quotation for translation in Spanish
Connected	736,58 €	771,65 €	771,65 €
ATENAO	632,65 €	632,65 €	632,65 €
СМО	980,00 €	980,00€	980,00 €



21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille

Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

QUOTATION / PURCHASE ORDER No D-202012-014

Date of quotation	Wednesday, 09 December, 2020 16:39 CET	
Description of the service	Translation : Foresight report _clean_9 12 (7015 words ENFR)	
Time to delivery	5 working day(s)	
Delivery method	via email at sdulbecco@planbleu.org	
Incoming format	MS Word (.docx)	
Outgoing format	MS Word (.docx)	
Specialisation	Standard	
Payment	To be paid by cheque, money order or bank wire transfer, to Connected Language Services, payable upon receipt of invoice.	

CNR Mr. Paulo Braico	
Italy	

Service	Unit	Unit Price	Quantity	Total
Translation English → French	Source word	0.1050 EUR	7015	736.58 EUR

Foresight report _clean_9 12

Total VAT excl.	736.58 EUR
VAT (20.00 %)	147.32 EUR
Total VAT incl.	883.90 EUR

Please contact us for any further information you may need.

If you wish to accept this quote, please scan and e-mail a signed copy to contact@connected-services.net.

Date Signature





Connected Language Services 21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille

Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble des services rendus par Connected au titre de ses prestations, à savoir et sans s'y limiter, les services d'interprétariat consécutif, simultanée de chuchotage, de liaison, et ce, quels que soient leur thème et le lieu où elles sont exercées. Les présentes Conditions générales de vente (CGV) ont valeur contractuelle entre Connected et ses Clients, signataires d'un devis-bon de commande émis par Connected et/ou d'un bon de commande émis par le Client.

La confirmation de commande après réception du Devis-Bon de commande implique donc une adhésion entière et sans réserve de la part du Client aux présentes Conditions générales de vente, sauf spécifications contraires résultant d'accords particuliers formulés par écrit et signés conjointement par Connected et le Client.

DÉFINITIONS Pour les besoins des présentes, les termes suivants ont le sens qui leur est donné ci-dessous :

- Devis-Bon de commande : document émis par Connected comportant la description des tâches à accomplir, ainsi que le délai d'exécution prévu pour une confirmation sous cinq (5) jours et le tarif correspondant. Le renvoi par fax, courrier postal ou courrier électronique de ce devis signé a valeur de bon de commande.
- Client: toute personne morale ou physique représentée par le signataire du Devis-Bon de commande. Connected considère sans restriction que tout employé ou collaborateur d'une entreprise ou d'une organisation passant commande pour le compte de ladite entreprise ou organisation a reçu préalablement l'autorisation par sa hiérarchie d'effectuer des démarches d'achats de services.

DEVIS

- 1. Devis gratuit Chaque devis est détaillé et gratuit, établi de préférence sur la base des documents à traiter, fournis par le Client. Le tarif mentionné sur le Devis-Bon de commande est ferme et définitif, sauf dans l'un des cas suivants : a) la modification du contenu ou l'ajout de documents par le Client au moment de ou après la confirmation de commande ; b) l'absence de description de mission précise lors de l'établissement du devis, lorsque le devis a été établi sur simple communication du cadre général de l'événement. Connected se réserve le droit de réajuster le tarif indiqué dans son Devis-Bon de commande et d'informer le Client d'une éventuelle modification de tarif avant de lancer le projet, lorsque cela est possible.
- 2. Bases de calcul Nos prestations d'interprétation se chiffrent le plus souvent sur la base d'un tarif journalier. Toute prestation d'interprétariat peut toutefois donner lieu à un forfait minimum de 300 euros. 2.2 Nos tarifs de base sont disponibles sur simple demande et peuvent être majorés en fonction du cadre et du thème de la mission ainsi que du lieu de la mission. Des frais d'approche, de déproche et de perdiem peuvent alors être appliqués. 2.4 Tout devis définitif est établi après examen de l'intégralité des informations concernant la mission (lieu, date, cadre et horaires de travail) et autres consignes formulées par le Client. 2.5 Lorsque le Client demande un devis sans disposer de toutes les données nécessaires, Connected émet alors un devis estimatif, dont le montant et le délai pourront être ajustés à réception de l'intégralité des données nécessaires. 3. Remises - Tarifs préférentiels - Toute décision de remise ou l'application de tarifs dégressifs ou préférentiels, selon un pourcentage ou un tarif numéraire, sur une demande de devis demeure à la seule discrétion de Connected L'application d'une remise n'oblige nullement Connected à appliquer également une quelconque remise sur les demandes ultérieures. 4. Contenu non éditable – Sans objet.

COMMANDE

- 5. Confirmation de commande Toute commande (hors accord cadre) doit être confirmée par écrit. Tout Client peut s'acquitter de cette formalité en renvoyant le Devis-Bon de commande émis par Connected par fax, par courrier postal ou électronique, comportant la date de signature, la signature (le cas échéant, le cachet d'entreprise) du Client précédés de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord ». À défaut de la réception d'une confirmation écrite et signée, Connected se réserve le droit de ne pas commencer le travail. 6. Accord cadre - Commande ouverte - Afin de simplifier le processus de passations et confirmations de commandes avec ses Clients les plus réguliers, un accord cadre peut être conclu entre Connected et le Client. Cet accord donne ainsi lieu à des « Commandes ouvertes » , définies sur une période donnée et/ou avec un plafond de commande défini hors taxe. Les différentes demandes de prestations couvertes par cet accord donnent toujours lieu à un Devis-Bon de commande préalable, mais permettent toutefois de lancer un projet sans obligation de confirmation signée : une simple confirmation verbale peut suffire. Chaque commande ouverte doit cependant être désignée par un bon d'achat ou numéro de commande globale propre au Client. En cas d'annulation, dispositions normales prévues par les présentes CGV s'appliquent.
- 7. Acompte Toute commande dont le montant hors taxes dépasse *1000 EUR* (cinq mille euros) pourra être soumise à une demande d'acompte à hauteur de 50 % (montant précisé sur le devis). Dans ce cas, l'exécution des travaux ne commencera qu'après encaissement de l'acompte, payable par virement bancaire, par chèque ou via Paypal. 8. Particuliers Pour les Particuliers (personnes physiques agissant pour leur compte individuel), la confirmation de commande est effective à réception du paiement d'avance, par chèque, virement bancaire ou via Paypal. 9. Délai de réalisation Sous réserve d'une confirmation de commande dans les cinq (5) jours ouvrés qui suivent l'émission du devis, le délai mentionné sur le devis prend effet à compter du jour de la confirmation de commande (ou de la date de réception du paiement, le cas échéant). Dans le cas d'une confirmation de commande passée plus

d'une semaine après émission du devis, le délai de réalisation est susceptible de varier en fonction de la charge de travail des interprètes au moment de la confirmation. Le chef de projet de Connected est alors tenu d'informer le Client dès l'ouverture du projet de toute modification concernant le délai de livraison. 10. Documents de référence. - Le Client pourra transmettre tout document de référence, schémas, dessins ou plans permettant de mieux appréhender le thème de la mission d'interprétariat. De même, tout glossaire fourni par le Client à la date de confirmation de commande sera pris en compte et intégré au moment de la mission.

ANNULATION, DOMMAGE ET PERTE

11. Toute confirmation de commande est considérée comme effective dès la réception du Devis-Bon de commande dûment signé, d'un Bon de commande ou d'une Demande d'achat émanant des services autorisés du Client ou, le cas échéant, de la réception d'un paiement partiel (pour les professionnels) ou intégral (pour les particuliers). 11.2 En cas d'annulation d'une commande signifiée par le Client, le travail déjà effectué sera facturé à 100 % et le reste du montant initial de la commande sera facturé à 50 %. Étant entendu qu'en cas d'annulation d'une commande qui n'a pas encore fait l'objet d'une ouverture de projet, Connected pourra, à sa seule discrétion, décider de ne rien facturer. 11.3 Dans le cas où Connected Language Services fourinrait une prestation technique, la distribution et la récupération des récepteurs sont sous la responsabilité du client. Tout récepteur et casque manquant ou détérioré seront facturés respectivement 300 € HT et 20 € HT.

CONFIDENTIALITÉ – SÉCURITÉ

12. Obligation de confidentialité - En toutes circonstances, Connected s'engage à respecter la confidentialité des informations traduites, révisées ou simplement mises à sa disposition, qu'elles soient de nature personnelle, commerciale, scientifique, juridique ou autre. 12.2 En d'autres termes, Connected s'engage à respecter de façon absolue les règles générales de confidentialité et du secret des affaires et à ne divulguer aucune information à des tiers sans l'accord écrit et préalable du demandeur, ni lors de l'exécution de la prestation, ni après son terme. 12.3 Tous les sous-traitants intervenant pour le compte de Connected sont liés à celle-ci par un Accord de Confidentialité engageant directement leur responsabilité en cas d'indiscrétion ou de divulgation des informations mises à leur disposition dans le cadre de leur prestation ou de leur relation avec Connected. 13. Sécurisation des données - Étant entendu que Connected s'engage à porter la même attention et appliquer les même moyens techniques à la protection des données de ses Clients qu'à ses propres données, notamment par la mise à disposition d'un Espace Client sécurisé par mot de passe et chiffrement des transmissions électroniques, la responsabilité de Connected ou de ses sous-traitants ne saurait s'appliquer au transfert des données par messagerie électronique. A tout moment, le Client peut envoyer ses fichiers depuis le module de Demande de devis accessible (sécurisation par certificat SSL). 13.2 À ce titre, le Client déclare reconnaître que les données circulant sur Internet ne sont pas intégralement protégées contre tout détournement, et qu'ainsi la communication de toute information à caractère sensible par sa messagerie est effectuée à ses propres risques. En conséquence de ce qui précède, le Client renonce à engager la responsabilité de Connected concernant toute éventuelle fuite d'informations ou de données échangées par Internet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

14. Date de paiement - Sauf conditions particulières conclues entre Connected et le Client lors de la demande de devis ou de la confirmation de commande, les factures s'entendent établies net, sans escompte et payables sous trente (30) jours à compter de la date de facturation. Par défaut, les Particuliers et entreprises non identifiées sont tenus de payer d'avance, par chèque, virement bancaire ou via Paypal ; la réception du règlement vaut alors pour confirmation de commande. 15. Modalités de paiement - Tout règlement, devra être effectué par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de « Connected », ou encore via le compte Paypal indiqué. L'adresse postale de Connected ainsi que les données bancaires sont indiquées sur le Devis-Bon de commande et sur la facture. Un relevé d'identité bancaire (RIB) pourra être communiqué sur simple demande. 16. Adresse de facturation - Sauf indications contraires lors de la confirmation de commande, l'adresse de facturation Client prise en compte sera celle indiquée par le Client lors de sa demande de devis. Si le Client souhaite recevoir une facture sous un autre libellé, il devra en faire explicitement la demande au plus tard lors de la confirmation de commande. Dans tous les cas, le Client ne pourra indiquer une adresse de facturation différente que si elle appartient à la même société ou au même groupe. La facturation à un tiers ne se fera pas sans l'acceptation signée du Devis-Bon de commande par ce tiers. 17. Retard de paiement - En cas de retard de paiement d'une précédente facture, Connected pourra de plein droit suspendre les commandes en cours et refuser de les livrer jusqu'à réception du règlement ou résolution du contentieux. 18. Rappels de paiement - En cas de non-paiement répété et/ou d'absence de réponse aux deux premiers rappels envoyés, Connected se réserve le droit de mener les poursuites nécessaires au recouvrement de sa facture. Le Client sera mis en demeure, par courrier recommandé avec accusé de réception, de s'exécuter dans les huit (8) jours à compter de la réception du courrier. Si cette mise en demeure devait rester sans effet, le Client serait redevable des intérêts de retard calculés à compter du jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. 19. Pénalités de retard - Le taux des pénalités de retard pris en compte correspond au taux de refinancement de la Banque centrale européenne (Refi ou Repo) majoré de sept (7) points. Depuis le 14 avril 2011, le taux des pénalités de retard est donc fixé à 8,25 %. En outre, le Client serait également redevable de l'intégralité des frais générés par la procédure de recouvrement, notamment des frais forfaitaires d'ouverture de dossier de











21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

recouvrement se montant à 80 EUR (quatre-vingt euros) hors taxes. 20. Droit de propriété intellectuelle - Jusqu'au règlement total des prestations, notamment de traduction, révision ou localisation, Connected reste propriétaire des droits de reproduction de tout document ou fichier traduit, intégralement ou en partie, selon les lois en vigueur en matière de propriété intellectuelle. En cas de non-paiement, toute utilisation, représentation ou reproduction partielle ou intégrale de ladite traduction est illicite. Connected se réserve le droit d'entamer les poursuites nécessaires à l'application de son droit de propriété.

ENGAGEMENT, RESPONSABILITÉ

21. Obligation de paiement - Toute passation de commande engage le Client à régler sa facture à la date d'échéance indiquée sur la facture (généralement fixée à trente (30) jours a partir de la date de facturation). Toute modalité particulière devra être formulée par le Client lors de la demande de devis ou préalablement à toute confirmation de commande et acceptée par Connected 22. Obligation de qualité -Connected garantit au Client une démarche constante de maîtrise de la qualité des travaux qui lui sont confiés. En cas de sous-traitance, Connected s'engage à affecter à l'exécution de ses prestations les intervenants qualifiés pour l'exécution de cellesci et à s'assurer que lesdits intervenants disposent des compétences et moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations. 23. Délai de réclamation - Le Client dispose d'un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de la date de fin de la mission d'interprétariat pour manifester par écrit un éventuel désaccord concernant la qualité de la prestation. Passé ce délai, la prestation sera considérée comme étant dûment exécutée et sera soumise à facturation. Les conditions des réclamations formulées par le Client figurent ci-après, au paragraphe intitulé « Réclamations ». 24. Contrôle Qualité - Sauf entente spécifique contraire avec le Client, Connected s'engage à contrôler la qualité de ses prestations, qu'elles soient réalisées en interne ou sous-traitées, avant livraison. En parallèle, le Client reconnaît que la traduction d'un intervenant vers une autre langue n'est pas une science rigoureusement exacte, en dehors des règles linguistiques propres à chaque langue. Par conséquent, les différences d'interprétation et de style ne sauraient à elles seules constituer une base de contestation de la qualité globale de la prestation. De ce fait, le constat de quelques inexactitudes ou approximations sémantiques ne peut remettre en question l'intégralité du travail effectué par Connected 25. Remise - Le cas échéant, Connected se réservera le droit d'accorder une remise ou un avoir au Client si les réclamations formulées par celui-ci s'avèrent fondées. Il n'appartient nullement au Client de décider d'appliquer lui-même une remise ou de se limiter à un paiement partiel de la prestation concernée.

26. Limitation de responsabilité - En aucun cas, la société Connected ne saurait être rendue moralement ou matériellement responsable des réclamations motivées par des nuances de style ou des choix terminologiques distincts. Connected décline toute responsabilité en cas d'incohérence ou d'ambiguïté de l'intervenant, la vérification de la cohérence technique de l'intervention relevant de la seule responsabilité du Client. 26.1 En cas de litige justifié portant sur la qualité de la prestation, la responsabilité de Connected se limite uniquement au montant de la facture concernée.

La société Connected ne saurait en aucun cas être tenue responsable envers le Client ou toute autre personne des dommages spéciaux, accessoires, indirects ou immatériels (y compris mais sans s'y limiter, la perte de bénéfices ou d'économies, les interruptions de travail, la détérioration ou le remplacement d'équipement et de biens ou la récupération ou le remplacement de programmes ou de données) découlant de réclamations s'appuyant sur la précision, la lisibilité, l'exactitude ou la cohérence des données traitées par Connected, même si celle-ci a été avertie de la possibilité de telles réclamations ou dommages. 27. Moyens techniques - Le service interprétariat de Connected travaille continuellement à proposer les meilleurs équipements d'interprétariat à sa disposition. Toutefois, de nombreuses conditions liées au fonctionnement des équipements demeurent indépendantes de sa volonté ; par conséquent, Connected ne saurait être tenue responsable de l'interruption de la prestation d'interprétariat due notamment à : a) des problèmes techniques indépendants de sa volonté (par exemple : coupure EDF, dégâts des eaux, panne du système de sonorisation), b) des éventuels pertes de communication entre l'intervenant et le système d'interprétariat, c) des cas de force majeure. 28. Compensation - Sur demande expresse du Client, tout retard strictement imputable à Connected sera dédommagé à concurrence de 5 % du montant initial de la commande, sous forme de remise sur la facture ou d'avoir sur la commande suivante. Aucun retard imputable au Client (retard de l'arrivée du ou des intervenants, annulation de l'événement, etc.) ne pourra faire l'objet d'un quelconque dédommagement de la part de Connected

RÉCLAMATIONS

29. Modalités de réclamation - Toute réclamation portant sur la qualité des services ne sera prise en considération que si elle est signifiée explicitement par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception (ou par e-mail avec accusé de réception automatique) adressé au chef de projet Connected concerné, au plus tard huit (8) jours ouvrables après le dernier jour de la mission d'interprétariat. Passé ce délai, toute prestation sera considérée comme validée et sera facturée de plein droit. 29.2 Toute réclamation portant sur la qualité d'une traduction devra être accompagnée de corrections précises et de commentaires explicites sur la nature des tournures ou termes contestés, avec exemples pertinents à l'appui. 30. Compensation - Dans le cas d'une contestation justifiée sur la qualité d'un travail effectué, Connected pourra, après entente avec le Client ou à sa seule discrétion, prendre l'une des mesures compensatoires suivantes :

- accorder une remise sur la facture, d'un montant maximum égal à 40 % du montant hors taxes de la facture concernée, ou
- accorder un avoir sur une commande suivante d'un montant maximum égal à 40 % du montant hors taxes de la facture concernée, ou
- · effectuer à ses frais et dans les meilleurs délais possibles une révision du texte par le réviseur indépendant de son choix. La facture correspondante pourra être remise, pour preuve, au Client à sa demande, ou

DROIT APPLICABLE

Tout litige concernant les prestations et/ou la facturation ne pouvant faire l'objet d'un arrangement amiable relève du droit français et de la compétence du Tribunal de Commerce de Marseille (France).









21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille

Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

QUOTATION / PURCHASE ORDER No D-202012-015

Date of quotation	Wednesday, 09 December, 2020 16:40 CET	
Description of the service	Translation : Foresight report _clean_9 12 (7015 words EN-IT)	
Time to delivery 5 working day(s)		
Delivery method	via email at sdulbecco@planbleu.org	
Incoming format	MS Word (.docx)	
Outgoing format	MS Word (.docx)	
Specialisation	Standard	
Payment	To be paid by cheque, money order or bank wire transfer, to Connected Language Services, payable upon receipt of invoice.	

CNR Mr. Paulo Braico	
Italy	

Service	Unit	Unit Price	Quantity	Total	
Translation English → Italian	Source word	0.1100 EUR	7015	771.65 EUR	
Foresight report _clean_9 12					

Total VAT excl.	771.65 EUR
VAT (20.00 %)	154.33 EUR
Total VAT incl.	925.98 EUR

Please contact us for any further information you may need.

If you wish to accept this quote, please scan and e-mail a signed copy to contact@connected-services.net.

Date Signature





Connected Language Services 21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille

Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble des services rendus par Connected au titre de ses prestations, à savoir et sans s'y limiter, les services d'interprétariat consécutif, simultanée de chuchotage, de liaison, et ce, quels que soient leur thème et le lieu où elles sont exercées. Les présentes Conditions générales de vente (CGV) ont valeur contractuelle entre Connected et ses Clients, signataires d'un devis-bon de commande émis par Connected et/ou d'un bon de commande émis par le Client.

La confirmation de commande après réception du Devis-Bon de commande implique donc une adhésion entière et sans réserve de la part du Client aux présentes Conditions générales de vente, sauf spécifications contraires résultant d'accords particuliers formulés par écrit et signés conjointement par Connected et le Client.

DÉFINITIONS Pour les besoins des présentes, les termes suivants ont le sens qui leur est donné ci-dessous :

- Devis-Bon de commande : document émis par Connected comportant la description des tâches à accomplir, ainsi que le délai d'exécution prévu pour une confirmation sous cinq (5) jours et le tarif correspondant. Le renvoi par fax, courrier postal ou courrier électronique de ce devis signé a valeur de bon de commande.
- Client: toute personne morale ou physique représentée par le signataire du Devis-Bon de commande. Connected considère sans restriction que tout employé ou collaborateur d'une entreprise ou d'une organisation passant commande pour le compte de ladite entreprise ou organisation a reçu préalablement l'autorisation par sa hiérarchie d'effectuer des démarches d'achats de services.

DEVIS

- 1. Devis gratuit Chaque devis est détaillé et gratuit, établi de préférence sur la base des documents à traiter, fournis par le Client. Le tarif mentionné sur le Devis-Bon de commande est ferme et définitif, sauf dans l'un des cas suivants : a) la modification du contenu ou l'ajout de documents par le Client au moment de ou après la confirmation de commande ; b) l'absence de description de mission précise lors de l'établissement du devis, lorsque le devis a été établi sur simple communication du cadre général de l'événement. Connected se réserve le droit de réajuster le tarif indiqué dans son Devis-Bon de commande et d'informer le Client d'une éventuelle modification de tarif avant de lancer le projet, lorsque cela est possible.
- 2. Bases de calcul Nos prestations d'interprétation se chiffrent le plus souvent sur la base d'un tarif journalier. Toute prestation d'interprétariat peut toutefois donner lieu à un forfait minimum de 300 euros. 2.2 Nos tarifs de base sont disponibles sur simple demande et peuvent être majorés en fonction du cadre et du thème de la mission ainsi que du lieu de la mission. Des frais d'approche, de déproche et de perdiem peuvent alors être appliqués. 2.4 Tout devis définitif est établi après examen de l'intégralité des informations concernant la mission (lieu, date, cadre et horaires de travail) et autres consignes formulées par le Client. 2.5 Lorsque le Client demande un devis sans disposer de toutes les données nécessaires, Connected émet alors un devis estimatif, dont le montant et le délai pourront être ajustés à réception de l'intégralité des données nécessaires. 3. Remises - Tarifs préférentiels - Toute décision de remise ou l'application de tarifs dégressifs ou préférentiels, selon un pourcentage ou un tarif numéraire, sur une demande de devis demeure à la seule discrétion de Connected L'application d'une remise n'oblige nullement Connected à appliquer également une quelconque remise sur les demandes ultérieures. 4. Contenu non éditable – Sans objet.

COMMANDE

- 5. Confirmation de commande Toute commande (hors accord cadre) doit être confirmée par écrit. Tout Client peut s'acquitter de cette formalité en renvoyant le Devis-Bon de commande émis par Connected par fax, par courrier postal ou électronique, comportant la date de signature, la signature (le cas échéant, le cachet d'entreprise) du Client précédés de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord ». À défaut de la réception d'une confirmation écrite et signée, Connected se réserve le droit de ne pas commencer le travail. 6. Accord cadre - Commande ouverte - Afin de simplifier le processus de passations et confirmations de commandes avec ses Clients les plus réguliers, un accord cadre peut être conclu entre Connected et le Client. Cet accord donne ainsi lieu à des « Commandes ouvertes » , définies sur une période donnée et/ou avec un plafond de commande défini hors taxe. Les différentes demandes de prestations couvertes par cet accord donnent toujours lieu à un Devis-Bon de commande préalable, mais permettent toutefois de lancer un projet sans obligation de confirmation signée : une simple confirmation verbale peut suffire. Chaque commande ouverte doit cependant être désignée par un bon d'achat ou numéro de commande globale propre au Client. En cas d'annulation, dispositions normales prévues par les présentes CGV s'appliquent.
- 7. Acompte Toute commande dont le montant hors taxes dépasse *1000 EUR* (cinq mille euros) pourra être soumise à une demande d'acompte à hauteur de 50 % (montant précisé sur le devis). Dans ce cas, l'exécution des travaux ne commencera qu'après encaissement de l'acompte, payable par virement bancaire, par chèque ou via Paypal. 8. Particuliers Pour les Particuliers (personnes physiques agissant pour leur compte individuel), la confirmation de commande est effective à réception du paiement d'avance, par chèque, virement bancaire ou via Paypal. 9. Délai de réalisation Sous réserve d'une confirmation de commande dans les cinq (5) jours ouvrés qui suivent l'émission du devis, le délai mentionné sur le devis prend effet à compter du jour de la confirmation de commande (ou de la date de réception du paiement, le cas échéant). Dans le cas d'une confirmation de commande passée plus

d'une semaine après émission du devis, le délai de réalisation est susceptible de varier en fonction de la charge de travail des interprètes au moment de la confirmation. Le chef de projet de Connected est alors tenu d'informer le Client dès l'ouverture du projet de toute modification concernant le délai de livraison. 10. Documents de référence. - Le Client pourra transmettre tout document de référence, schémas, dessins ou plans permettant de mieux appréhender le thème de la mission d'interprétariat. De même, tout glossaire fourni par le Client à la date de confirmation de commande sera pris en compte et intégré au moment de la mission.

ANNULATION, DOMMAGE ET PERTE

11. Toute confirmation de commande est considérée comme effective dès la réception du Devis-Bon de commande dûment signé, d'un Bon de commande ou d'une Demande d'achat émanant des services autorisés du Client ou, le cas échéant, de la réception d'un paiement partiel (pour les professionnels) ou intégral (pour les particuliers). 11.2 En cas d'annulation d'une commande signifiée par le Client, le travail déjà effectué sera facturé à 100 % et le reste du montant initial de la commande sera facturé à 50 %. Étant entendu qu'en cas d'annulation d'une commande qui n'a pas encore fait l'objet d'une ouverture de projet, Connected pourra, à sa seule discrétion, décider de ne rien facturer. 11.3 Dans le cas où Connected Language Services fourinrait une prestation technique, la distribution et la récupération des récepteurs sont sous la responsabilité du client. Tout récepteur et casque manquant ou détérioré seront facturés respectivement 300 € HT et 20 € HT.

CONFIDENTIALITÉ – SÉCURITÉ

12. Obligation de confidentialité - En toutes circonstances, Connected s'engage à respecter la confidentialité des informations traduites, révisées ou simplement mises à sa disposition, qu'elles soient de nature personnelle, commerciale, scientifique, juridique ou autre. 12.2 En d'autres termes, Connected s'engage à respecter de façon absolue les règles générales de confidentialité et du secret des affaires et à ne divulguer aucune information à des tiers sans l'accord écrit et préalable du demandeur, ni lors de l'exécution de la prestation, ni après son terme. 12.3 Tous les sous-traitants intervenant pour le compte de Connected sont liés à celle-ci par un Accord de Confidentialité engageant directement leur responsabilité en cas d'indiscrétion ou de divulgation des informations mises à leur disposition dans le cadre de leur prestation ou de leur relation avec Connected. 13. Sécurisation des données - Étant entendu que Connected s'engage à porter la même attention et appliquer les même moyens techniques à la protection des données de ses Clients qu'à ses propres données, notamment par la mise à disposition d'un Espace Client sécurisé par mot de passe et chiffrement des transmissions électroniques, la responsabilité de Connected ou de ses sous-traitants ne saurait s'appliquer au transfert des données par messagerie électronique. A tout moment, le Client peut envoyer ses fichiers depuis le module de Demande de devis accessible (sécurisation par certificat SSL). 13.2 À ce titre, le Client déclare reconnaître que les données circulant sur Internet ne sont pas intégralement protégées contre tout détournement, et qu'ainsi la communication de toute information à caractère sensible par sa messagerie est effectuée à ses propres risques. En conséquence de ce qui précède, le Client renonce à engager la responsabilité de Connected concernant toute éventuelle fuite d'informations ou de données échangées par Internet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

14. Date de paiement - Sauf conditions particulières conclues entre Connected et le Client lors de la demande de devis ou de la confirmation de commande, les factures s'entendent établies net, sans escompte et payables sous trente (30) jours à compter de la date de facturation. Par défaut, les Particuliers et entreprises non identifiées sont tenus de payer d'avance, par chèque, virement bancaire ou via Paypal ; la réception du règlement vaut alors pour confirmation de commande. 15. Modalités de paiement - Tout règlement, devra être effectué par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de « Connected », ou encore via le compte Paypal indiqué. L'adresse postale de Connected ainsi que les données bancaires sont indiquées sur le Devis-Bon de commande et sur la facture. Un relevé d'identité bancaire (RIB) pourra être communiqué sur simple demande. 16. Adresse de facturation - Sauf indications contraires lors de la confirmation de commande, l'adresse de facturation Client prise en compte sera celle indiquée par le Client lors de sa demande de devis. Si le Client souhaite recevoir une facture sous un autre libellé, il devra en faire explicitement la demande au plus tard lors de la confirmation de commande. Dans tous les cas, le Client ne pourra indiquer une adresse de facturation différente que si elle appartient à la même société ou au même groupe. La facturation à un tiers ne se fera pas sans l'acceptation signée du Devis-Bon de commande par ce tiers. 17. Retard de paiement - En cas de retard de paiement d'une précédente facture, Connected pourra de plein droit suspendre les commandes en cours et refuser de les livrer jusqu'à réception du règlement ou résolution du contentieux. 18. Rappels de paiement - En cas de non-paiement répété et/ou d'absence de réponse aux deux premiers rappels envoyés, Connected se réserve le droit de mener les poursuites nécessaires au recouvrement de sa facture. Le Client sera mis en demeure, par courrier recommandé avec accusé de réception, de s'exécuter dans les huit (8) jours à compter de la réception du courrier. Si cette mise en demeure devait rester sans effet, le Client serait redevable des intérêts de retard calculés à compter du jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. 19. Pénalités de retard - Le taux des pénalités de retard pris en compte correspond au taux de refinancement de la Banque centrale européenne (Refi ou Repo) majoré de sept (7) points. Depuis le 14 avril 2011, le taux des pénalités de retard est donc fixé à 8,25 %. En outre, le Client serait également redevable de l'intégralité des frais générés par la procédure de recouvrement, notamment des frais forfaitaires d'ouverture de dossier de











21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

recouvrement se montant à 80 EUR (quatre-vingt euros) hors taxes. 20. Droit de propriété intellectuelle - Jusqu'au règlement total des prestations, notamment de traduction, révision ou localisation, Connected reste propriétaire des droits de reproduction de tout document ou fichier traduit, intégralement ou en partie, selon les lois en vigueur en matière de propriété intellectuelle. En cas de non-paiement, toute utilisation, représentation ou reproduction partielle ou intégrale de ladite traduction est illicite. Connected se réserve le droit d'entamer les poursuites nécessaires à l'application de son droit de propriété.

ENGAGEMENT, RESPONSABILITÉ

21. Obligation de paiement - Toute passation de commande engage le Client à régler sa facture à la date d'échéance indiquée sur la facture (généralement fixée à trente (30) jours a partir de la date de facturation). Toute modalité particulière devra être formulée par le Client lors de la demande de devis ou préalablement à toute confirmation de commande et acceptée par Connected 22. Obligation de qualité -Connected garantit au Client une démarche constante de maîtrise de la qualité des travaux qui lui sont confiés. En cas de sous-traitance, Connected s'engage à affecter à l'exécution de ses prestations les intervenants qualifiés pour l'exécution de cellesci et à s'assurer que lesdits intervenants disposent des compétences et moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations. 23. Délai de réclamation - Le Client dispose d'un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de la date de fin de la mission d'interprétariat pour manifester par écrit un éventuel désaccord concernant la qualité de la prestation. Passé ce délai, la prestation sera considérée comme étant dûment exécutée et sera soumise à facturation. Les conditions des réclamations formulées par le Client figurent ci-après, au paragraphe intitulé « Réclamations ». 24. Contrôle Qualité - Sauf entente spécifique contraire avec le Client, Connected s'engage à contrôler la qualité de ses prestations, qu'elles soient réalisées en interne ou sous-traitées, avant livraison. En parallèle, le Client reconnaît que la traduction d'un intervenant vers une autre langue n'est pas une science rigoureusement exacte, en dehors des règles linguistiques propres à chaque langue. Par conséquent, les différences d'interprétation et de style ne sauraient à elles seules constituer une base de contestation de la qualité globale de la prestation. De ce fait, le constat de quelques inexactitudes ou approximations sémantiques ne peut remettre en question l'intégralité du travail effectué par Connected 25. Remise - Le cas échéant, Connected se réservera le droit d'accorder une remise ou un avoir au Client si les réclamations formulées par celui-ci s'avèrent fondées. Il n'appartient nullement au Client de décider d'appliquer lui-même une remise ou de se limiter à un paiement partiel de la prestation concernée.

26. Limitation de responsabilité - En aucun cas, la société Connected ne saurait être rendue moralement ou matériellement responsable des réclamations motivées par des nuances de style ou des choix terminologiques distincts. Connected décline toute responsabilité en cas d'incohérence ou d'ambiguïté de l'intervenant, la vérification de la cohérence technique de l'intervention relevant de la seule responsabilité du Client. 26.1 En cas de litige justifié portant sur la qualité de la prestation, la responsabilité de Connected se limite uniquement au montant de la facture concernée.

La société Connected ne saurait en aucun cas être tenue responsable envers le Client ou toute autre personne des dommages spéciaux, accessoires, indirects ou immatériels (y compris mais sans s'y limiter, la perte de bénéfices ou d'économies, les interruptions de travail, la détérioration ou le remplacement d'équipement et de biens ou la récupération ou le remplacement de programmes ou de données) découlant de réclamations s'appuyant sur la précision, la lisibilité, l'exactitude ou la cohérence des données traitées par Connected, même si celle-ci a été avertie de la possibilité de telles réclamations ou dommages. 27. Moyens techniques - Le service interprétariat de Connected travaille continuellement à proposer les meilleurs équipements d'interprétariat à sa disposition. Toutefois, de nombreuses conditions liées au fonctionnement des équipements demeurent indépendantes de sa volonté ; par conséquent, Connected ne saurait être tenue responsable de l'interruption de la prestation d'interprétariat due notamment à : a) des problèmes techniques indépendants de sa volonté (par exemple : coupure EDF, dégâts des eaux, panne du système de sonorisation), b) des éventuels pertes de communication entre l'intervenant et le système d'interprétariat, c) des cas de force majeure. 28. Compensation - Sur demande expresse du Client, tout retard strictement imputable à Connected sera dédommagé à concurrence de 5 % du montant initial de la commande, sous forme de remise sur la facture ou d'avoir sur la commande suivante. Aucun retard imputable au Client (retard de l'arrivée du ou des intervenants, annulation de l'événement, etc.) ne pourra faire l'objet d'un quelconque dédommagement de la part de Connected

RÉCLAMATIONS

29. Modalités de réclamation - Toute réclamation portant sur la qualité des services ne sera prise en considération que si elle est signifiée explicitement par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception (ou par e-mail avec accusé de réception automatique) adressé au chef de projet Connected concerné, au plus tard huit (8) jours ouvrables après le dernier jour de la mission d'interprétariat. Passé ce délai, toute prestation sera considérée comme validée et sera facturée de plein droit. 29.2 Toute réclamation portant sur la qualité d'une traduction devra être accompagnée de corrections précises et de commentaires explicites sur la nature des tournures ou termes contestés, avec exemples pertinents à l'appui. 30. Compensation - Dans le cas d'une contestation justifiée sur la qualité d'un travail effectué, Connected pourra, après entente avec le Client ou à sa seule discrétion, prendre l'une des mesures compensatoires suivantes :

- accorder une remise sur la facture, d'un montant maximum égal à 40 % du montant hors taxes de la facture concernée, ou
- accorder un avoir sur une commande suivante d'un montant maximum égal à 40 % du montant hors taxes de la facture concernée, ou
- · effectuer à ses frais et dans les meilleurs délais possibles une révision du texte par le réviseur indépendant de son choix. La facture correspondante pourra être remise, pour preuve, au Client à sa demande, ou

DROIT APPLICABLE

Tout litige concernant les prestations et/ou la facturation ne pouvant faire l'objet d'un arrangement amiable relève du droit français et de la compétence du Tribunal de Commerce de Marseille (France).









21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille

Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

QUOTATION / PURCHASE ORDER No D-202012-016

Date of quotation	Wednesday, 09 December, 2020 16:39 CET		
Description of the service	Translation : Foresight report _clean_9 12 (7015 words ENES)		
Time to delivery	5 working day(s)		
Delivery method	via email at sdulbecco@planbleu.org		
Incoming format	MS Word (.docx)		
Outgoing format	MS Word (.docx)		
Specialisation	Standard		
Payment	To be paid by cheque, money order or bank wire transfer, to Connected Language Services, payable upon receipt of invoice.		

CNR Mr. Paulo Braico	
Italy	

Service	Unit	Unit Price	Quantity	Total
Translation English → Spanish	Source word	0.1100 EUR	7015	771.65 EUR
		0.40		

Foresight report _clean_9 12

Total VAT excl.	771.65 EUR
VAT (20.00 %)	154.33 EUR
Total VAT incl.	925.98 EUR

Please contact us for any further information you may need.

If you wish to accept this quote, please scan and e-mail a signed copy to contact@connected-services.net.

Date Signature





Connected Language Services 21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille

Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent l'ensemble des services rendus par Connected au titre de ses prestations, à savoir et sans s'y limiter, les services d'interprétariat consécutif, simultanée de chuchotage, de liaison, et ce, quels que soient leur thème et le lieu où elles sont exercées. Les présentes Conditions générales de vente (CGV) ont valeur contractuelle entre Connected et ses Clients, signataires d'un devis-bon de commande émis par Connected et/ou d'un bon de commande émis par le Client.

La confirmation de commande après réception du Devis-Bon de commande implique donc une adhésion entière et sans réserve de la part du Client aux présentes Conditions générales de vente, sauf spécifications contraires résultant d'accords particuliers formulés par écrit et signés conjointement par Connected et le Client.

DÉFINITIONS Pour les besoins des présentes, les termes suivants ont le sens qui leur est donné ci-dessous :

- Devis-Bon de commande : document émis par Connected comportant la description des tâches à accomplir, ainsi que le délai d'exécution prévu pour une confirmation sous cinq (5) jours et le tarif correspondant. Le renvoi par fax, courrier postal ou courrier électronique de ce devis signé a valeur de bon de commande.
- Client: toute personne morale ou physique représentée par le signataire du Devis-Bon de commande. Connected considère sans restriction que tout employé ou collaborateur d'une entreprise ou d'une organisation passant commande pour le compte de ladite entreprise ou organisation a reçu préalablement l'autorisation par sa hiérarchie d'effectuer des démarches d'achats de services.

DEVIS

- 1. Devis gratuit Chaque devis est détaillé et gratuit, établi de préférence sur la base des documents à traiter, fournis par le Client. Le tarif mentionné sur le Devis-Bon de commande est ferme et définitif, sauf dans l'un des cas suivants : a) la modification du contenu ou l'ajout de documents par le Client au moment de ou après la confirmation de commande ; b) l'absence de description de mission précise lors de l'établissement du devis, lorsque le devis a été établi sur simple communication du cadre général de l'événement. Connected se réserve le droit de réajuster le tarif indiqué dans son Devis-Bon de commande et d'informer le Client d'une éventuelle modification de tarif avant de lancer le projet, lorsque cela est possible.
- 2. Bases de calcul Nos prestations d'interprétation se chiffrent le plus souvent sur la base d'un tarif journalier. Toute prestation d'interprétariat peut toutefois donner lieu à un forfait minimum de 300 euros. 2.2 Nos tarifs de base sont disponibles sur simple demande et peuvent être majorés en fonction du cadre et du thème de la mission ainsi que du lieu de la mission. Des frais d'approche, de déproche et de perdiem peuvent alors être appliqués. 2.4 Tout devis définitif est établi après examen de l'intégralité des informations concernant la mission (lieu, date, cadre et horaires de travail) et autres consignes formulées par le Client. 2.5 Lorsque le Client demande un devis sans disposer de toutes les données nécessaires, Connected émet alors un devis estimatif, dont le montant et le délai pourront être ajustés à réception de l'intégralité des données nécessaires. 3. Remises - Tarifs préférentiels - Toute décision de remise ou l'application de tarifs dégressifs ou préférentiels, selon un pourcentage ou un tarif numéraire, sur une demande de devis demeure à la seule discrétion de Connected L'application d'une remise n'oblige nullement Connected à appliquer également une quelconque remise sur les demandes ultérieures. 4. Contenu non éditable – Sans objet.

COMMANDE

- 5. Confirmation de commande Toute commande (hors accord cadre) doit être confirmée par écrit. Tout Client peut s'acquitter de cette formalité en renvoyant le Devis-Bon de commande émis par Connected par fax, par courrier postal ou électronique, comportant la date de signature, la signature (le cas échéant, le cachet d'entreprise) du Client précédés de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord ». À défaut de la réception d'une confirmation écrite et signée, Connected se réserve le droit de ne pas commencer le travail. 6. Accord cadre - Commande ouverte - Afin de simplifier le processus de passations et confirmations de commandes avec ses Clients les plus réguliers, un accord cadre peut être conclu entre Connected et le Client. Cet accord donne ainsi lieu à des « Commandes ouvertes » , définies sur une période donnée et/ou avec un plafond de commande défini hors taxe. Les différentes demandes de prestations couvertes par cet accord donnent toujours lieu à un Devis-Bon de commande préalable, mais permettent toutefois de lancer un projet sans obligation de confirmation signée : une simple confirmation verbale peut suffire. Chaque commande ouverte doit cependant être désignée par un bon d'achat ou numéro de commande globale propre au Client. En cas d'annulation, dispositions normales prévues par les présentes CGV s'appliquent.
- 7. Acompte Toute commande dont le montant hors taxes dépasse *1000 EUR* (cinq mille euros) pourra être soumise à une demande d'acompte à hauteur de 50 % (montant précisé sur le devis). Dans ce cas, l'exécution des travaux ne commencera qu'après encaissement de l'acompte, payable par virement bancaire, par chèque ou via Paypal. 8. Particuliers Pour les Particuliers (personnes physiques agissant pour leur compte individuel), la confirmation de commande est effective à réception du paiement d'avance, par chèque, virement bancaire ou via Paypal. 9. Délai de réalisation Sous réserve d'une confirmation de commande dans les cinq (5) jours ouvrés qui suivent l'émission du devis, le délai mentionné sur le devis prend effet à compter du jour de la confirmation de commande (ou de la date de réception du paiement, le cas échéant). Dans le cas d'une confirmation de commande passée plus

d'une semaine après émission du devis, le délai de réalisation est susceptible de varier en fonction de la charge de travail des interprètes au moment de la confirmation. Le chef de projet de Connected est alors tenu d'informer le Client dès l'ouverture du projet de toute modification concernant le délai de livraison. 10. Documents de référence. - Le Client pourra transmettre tout document de référence, schémas, dessins ou plans permettant de mieux appréhender le thème de la mission d'interprétariat. De même, tout glossaire fourni par le Client à la date de confirmation de commande sera pris en compte et intégré au moment de la mission.

ANNULATION, DOMMAGE ET PERTE

11. Toute confirmation de commande est considérée comme effective dès la réception du Devis-Bon de commande dûment signé, d'un Bon de commande ou d'une Demande d'achat émanant des services autorisés du Client ou, le cas échéant, de la réception d'un paiement partiel (pour les professionnels) ou intégral (pour les particuliers). 11.2 En cas d'annulation d'une commande signifiée par le Client, le travail déjà effectué sera facturé à 100 % et le reste du montant initial de la commande sera facturé à 50 %. Étant entendu qu'en cas d'annulation d'une commande qui n'a pas encore fait l'objet d'une ouverture de projet, Connected pourra, à sa seule discrétion, décider de ne rien facturer. 11.3 Dans le cas où Connected Language Services fourinrait une prestation technique, la distribution et la récupération des récepteurs sont sous la responsabilité du client. Tout récepteur et casque manquant ou détérioré seront facturés respectivement 300 € HT et 20 € HT.

CONFIDENTIALITÉ – SÉCURITÉ

12. Obligation de confidentialité - En toutes circonstances, Connected s'engage à respecter la confidentialité des informations traduites, révisées ou simplement mises à sa disposition, qu'elles soient de nature personnelle, commerciale, scientifique, juridique ou autre. 12.2 En d'autres termes, Connected s'engage à respecter de façon absolue les règles générales de confidentialité et du secret des affaires et à ne divulguer aucune information à des tiers sans l'accord écrit et préalable du demandeur, ni lors de l'exécution de la prestation, ni après son terme. 12.3 Tous les sous-traitants intervenant pour le compte de Connected sont liés à celle-ci par un Accord de Confidentialité engageant directement leur responsabilité en cas d'indiscrétion ou de divulgation des informations mises à leur disposition dans le cadre de leur prestation ou de leur relation avec Connected. 13. Sécurisation des données - Étant entendu que Connected s'engage à porter la même attention et appliquer les même moyens techniques à la protection des données de ses Clients qu'à ses propres données, notamment par la mise à disposition d'un Espace Client sécurisé par mot de passe et chiffrement des transmissions électroniques, la responsabilité de Connected ou de ses sous-traitants ne saurait s'appliquer au transfert des données par messagerie électronique. A tout moment, le Client peut envoyer ses fichiers depuis le module de Demande de devis accessible (sécurisation par certificat SSL). 13.2 À ce titre, le Client déclare reconnaître que les données circulant sur Internet ne sont pas intégralement protégées contre tout détournement, et qu'ainsi la communication de toute information à caractère sensible par sa messagerie est effectuée à ses propres risques. En conséquence de ce qui précède, le Client renonce à engager la responsabilité de Connected concernant toute éventuelle fuite d'informations ou de données échangées par Internet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

14. Date de paiement - Sauf conditions particulières conclues entre Connected et le Client lors de la demande de devis ou de la confirmation de commande, les factures s'entendent établies net, sans escompte et payables sous trente (30) jours à compter de la date de facturation. Par défaut, les Particuliers et entreprises non identifiées sont tenus de payer d'avance, par chèque, virement bancaire ou via Paypal ; la réception du règlement vaut alors pour confirmation de commande. 15. Modalités de paiement - Tout règlement, devra être effectué par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de « Connected », ou encore via le compte Paypal indiqué. L'adresse postale de Connected ainsi que les données bancaires sont indiquées sur le Devis-Bon de commande et sur la facture. Un relevé d'identité bancaire (RIB) pourra être communiqué sur simple demande. 16. Adresse de facturation - Sauf indications contraires lors de la confirmation de commande, l'adresse de facturation Client prise en compte sera celle indiquée par le Client lors de sa demande de devis. Si le Client souhaite recevoir une facture sous un autre libellé, il devra en faire explicitement la demande au plus tard lors de la confirmation de commande. Dans tous les cas, le Client ne pourra indiquer une adresse de facturation différente que si elle appartient à la même société ou au même groupe. La facturation à un tiers ne se fera pas sans l'acceptation signée du Devis-Bon de commande par ce tiers. 17. Retard de paiement - En cas de retard de paiement d'une précédente facture, Connected pourra de plein droit suspendre les commandes en cours et refuser de les livrer jusqu'à réception du règlement ou résolution du contentieux. 18. Rappels de paiement - En cas de non-paiement répété et/ou d'absence de réponse aux deux premiers rappels envoyés, Connected se réserve le droit de mener les poursuites nécessaires au recouvrement de sa facture. Le Client sera mis en demeure, par courrier recommandé avec accusé de réception, de s'exécuter dans les huit (8) jours à compter de la réception du courrier. Si cette mise en demeure devait rester sans effet, le Client serait redevable des intérêts de retard calculés à compter du jour suivant la date de règlement inscrite sur la facture. 19. Pénalités de retard - Le taux des pénalités de retard pris en compte correspond au taux de refinancement de la Banque centrale européenne (Refi ou Repo) majoré de sept (7) points. Depuis le 14 avril 2011, le taux des pénalités de retard est donc fixé à 8,25 %. En outre, le Client serait également redevable de l'intégralité des frais générés par la procédure de recouvrement, notamment des frais forfaitaires d'ouverture de dossier de











21 rue Gaston Castel - 13016 Marseille Tél.: +33 (0)4 91 60 62 10

E-mail: contact@connected-services.net

recouvrement se montant à 80 EUR (quatre-vingt euros) hors taxes. 20. Droit de propriété intellectuelle - Jusqu'au règlement total des prestations, notamment de traduction, révision ou localisation, Connected reste propriétaire des droits de reproduction de tout document ou fichier traduit, intégralement ou en partie, selon les lois en vigueur en matière de propriété intellectuelle. En cas de non-paiement, toute utilisation, représentation ou reproduction partielle ou intégrale de ladite traduction est illicite. Connected se réserve le droit d'entamer les poursuites nécessaires à l'application de son droit de propriété.

ENGAGEMENT, RESPONSABILITÉ

21. Obligation de paiement - Toute passation de commande engage le Client à régler sa facture à la date d'échéance indiquée sur la facture (généralement fixée à trente (30) jours a partir de la date de facturation). Toute modalité particulière devra être formulée par le Client lors de la demande de devis ou préalablement à toute confirmation de commande et acceptée par Connected 22. Obligation de qualité -Connected garantit au Client une démarche constante de maîtrise de la qualité des travaux qui lui sont confiés. En cas de sous-traitance, Connected s'engage à affecter à l'exécution de ses prestations les intervenants qualifiés pour l'exécution de cellesci et à s'assurer que lesdits intervenants disposent des compétences et moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations. 23. Délai de réclamation - Le Client dispose d'un délai de huit (8) jours ouvrés à compter de la date de fin de la mission d'interprétariat pour manifester par écrit un éventuel désaccord concernant la qualité de la prestation. Passé ce délai, la prestation sera considérée comme étant dûment exécutée et sera soumise à facturation. Les conditions des réclamations formulées par le Client figurent ci-après, au paragraphe intitulé « Réclamations ». 24. Contrôle Qualité - Sauf entente spécifique contraire avec le Client, Connected s'engage à contrôler la qualité de ses prestations, qu'elles soient réalisées en interne ou sous-traitées, avant livraison. En parallèle, le Client reconnaît que la traduction d'un intervenant vers une autre langue n'est pas une science rigoureusement exacte, en dehors des règles linguistiques propres à chaque langue. Par conséquent, les différences d'interprétation et de style ne sauraient à elles seules constituer une base de contestation de la qualité globale de la prestation. De ce fait, le constat de quelques inexactitudes ou approximations sémantiques ne peut remettre en question l'intégralité du travail effectué par Connected 25. Remise - Le cas échéant, Connected se réservera le droit d'accorder une remise ou un avoir au Client si les réclamations formulées par celui-ci s'avèrent fondées. Il n'appartient nullement au Client de décider d'appliquer lui-même une remise ou de se limiter à un paiement partiel de la prestation concernée.

26. Limitation de responsabilité - En aucun cas, la société Connected ne saurait être rendue moralement ou matériellement responsable des réclamations motivées par des nuances de style ou des choix terminologiques distincts. Connected décline toute responsabilité en cas d'incohérence ou d'ambiguïté de l'intervenant, la vérification de la cohérence technique de l'intervention relevant de la seule responsabilité du Client. 26.1 En cas de litige justifié portant sur la qualité de la prestation, la responsabilité de Connected se limite uniquement au montant de la facture concernée.

La société Connected ne saurait en aucun cas être tenue responsable envers le Client ou toute autre personne des dommages spéciaux, accessoires, indirects ou immatériels (y compris mais sans s'y limiter, la perte de bénéfices ou d'économies, les interruptions de travail, la détérioration ou le remplacement d'équipement et de biens ou la récupération ou le remplacement de programmes ou de données) découlant de réclamations s'appuyant sur la précision, la lisibilité, l'exactitude ou la cohérence des données traitées par Connected, même si celle-ci a été avertie de la possibilité de telles réclamations ou dommages. 27. Moyens techniques - Le service interprétariat de Connected travaille continuellement à proposer les meilleurs équipements d'interprétariat à sa disposition. Toutefois, de nombreuses conditions liées au fonctionnement des équipements demeurent indépendantes de sa volonté ; par conséquent, Connected ne saurait être tenue responsable de l'interruption de la prestation d'interprétariat due notamment à : a) des problèmes techniques indépendants de sa volonté (par exemple : coupure EDF, dégâts des eaux, panne du système de sonorisation), b) des éventuels pertes de communication entre l'intervenant et le système d'interprétariat, c) des cas de force majeure. 28. Compensation - Sur demande expresse du Client, tout retard strictement imputable à Connected sera dédommagé à concurrence de 5 % du montant initial de la commande, sous forme de remise sur la facture ou d'avoir sur la commande suivante. Aucun retard imputable au Client (retard de l'arrivée du ou des intervenants, annulation de l'événement, etc.) ne pourra faire l'objet d'un quelconque dédommagement de la part de Connected

RÉCLAMATIONS

29. Modalités de réclamation - Toute réclamation portant sur la qualité des services ne sera prise en considération que si elle est signifiée explicitement par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception (ou par e-mail avec accusé de réception automatique) adressé au chef de projet Connected concerné, au plus tard huit (8) jours ouvrables après le dernier jour de la mission d'interprétariat. Passé ce délai, toute prestation sera considérée comme validée et sera facturée de plein droit. 29.2 Toute réclamation portant sur la qualité d'une traduction devra être accompagnée de corrections précises et de commentaires explicites sur la nature des tournures ou termes contestés, avec exemples pertinents à l'appui. 30. Compensation - Dans le cas d'une contestation justifiée sur la qualité d'un travail effectué, Connected pourra, après entente avec le Client ou à sa seule discrétion, prendre l'une des mesures compensatoires suivantes :

- accorder une remise sur la facture, d'un montant maximum égal à 40 % du montant hors taxes de la facture concernée, ou
- accorder un avoir sur une commande suivante d'un montant maximum égal à 40 % du montant hors taxes de la facture concernée, ou
- · effectuer à ses frais et dans les meilleurs délais possibles une révision du texte par le réviseur indépendant de son choix. La facture correspondante pourra être remise, pour preuve, au Client à sa demande, ou

DROIT APPLICABLE

Tout litige concernant les prestations et/ou la facturation ne pouvant faire l'objet d'un arrangement amiable relève du droit français et de la compétence du Tribunal de Commerce de Marseille (France).











Start-up Action BlueBoatsMed

FORESIGHT REPORT and SCOPING OF FURTHER ACTIVITIES DRAFT 1

Report drafted by: Raffaele Mancini and Lina Tode, Plan Bleu

December 2020



This project has received funding from the *European Union's Horizon 2020* research and innovation programme under grant agreement No 727453

Index

Trends identification	4
Trends - Cruise sector	5
Trends - Recreational boating and yachting	5
Trends - Yachting (boats >24 m):	5
Trends - Recreational boating (boats < 24 m)	6
Recent disruptions in the trends – linked to the global COVID-19 crisis	6
Interpretation of trends	7
Identification of challenges	8
Annex I – BlueBoatsMed Infographic	15
Annex II – BlueBoatsMed Results Matrix	16

Introduction

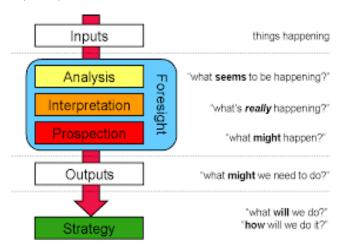
This report is based on the findings of the project BlueBoatsMed, a BLUEMED Initiative Start Up Action. The project brought together Mediterranean stakeholders with complementary expertise in the domain of cruise and recreational boating with the aim to: i) analyze the prospects for further and sustainable expansion of the two sectors; ii) agree upon main environmental or societal challenges associated to the expansion that the two sectors are expected to experience; iii) identify promising innovations to address such challenges, and the conditions necessary for their scaling up and uptake; iv) help outline guidelines for a Mediterranean transition to sustainable cruise and recreational boating.

A total of 25 experts went through these four steps at the occasion of four brainstorming meetings (webinar in April 2019, face-to-face meeting in Genova, Italy in June 2019; face-to-face meeting in Marseille, France in November 2019, webinar in October 2020). The results of the discussions are reflected in this foresight report, as well as in a scoping note for further activities and the attached results matrix.

Annex I shows the BlueBoatsMed infographic, that provides a visual overview of the BlueBoatsMed process.

Scope of the report

The assumption behind any foresight exercise is that the future is still in the making and can be shaped rather than passively accepted, being aware that creative thinking does not replace planning methods. Based on the results of the BlueBoatsMed project, this report will i) envisage the evolution of the cruise and recreational boating sectors; ii) present sustainability options and how they could be implemented. To this end, the report will follow, often loosely, the foresight framework developed by Joseph Voros in 2001.¹



¹ Joseph Voros, A Generic Foresight Process Framework, 2003

The Voros' framework is composed of well-defined and separate phases. The *Inputs* and *Analysis* phases focus on understanding the internal and external environment of a specific context, that we will refer to as "trends" in this report. The *Interpretation* phase is where we try to draw lessons from the past trends for the future. The *Prospection* phase outlines what might happen in the future and the challenges identified by BlueBoatsMed participants. The *Outputs* of foresight work can be tangible and intangible; tangible outputs include a range of options for action and are sketched out in this report through the promising innovations for transition spotted by BlueBoatsMed participants. The last step, *Strategy*, refers to the decision-making process and actions implementation. This last step is the one that has been least addressed within BlueBoatsMed, but the project provided some food for thought for further investigation on this subject.

Trends, challenges, innovations and inputs for strategic planning of transition pathways

Trends identification

Trends identification and analysis stems from the exchange of views and knowledge among the experts and/or organizations that attended the project's virtual and face-to-face meetings. The outcomes of these exchanges were sketched into the results matrix (refer to Annex II). The identified **trends** of the Mediterranean cruising and recreational boating sectors are the following:

Trends - Cruise sector

- Increase of the size of vessels as well as in the number of passengers and passenger movements: 8.6 million in 2000 vs. 28 in 2018 (Source: MedCruise, 2019) and size of vessels growing and expected to continue to grow, 5 ports with more than 3000 pax/call on average, 8 ports with more than 1 million passengers/year (Source: MedCruise, 2019)
- ➤ Increase of passenger travel in May-October (70% of passenger movements and 80% of calls), October being the busiest (Source: MedCruise, 2019)
- Growing off-season cruising in some ports
- Cruising is increasingly concentrated in the western Mediterranean (75%) (Source: MedCruise, 2019)
- Growing vulnerability to geopolitical/security/health issues. But as a mitigation strategy to some of these shocks, cruise ships have the advantage of being easily relocatable to other places in the world
- Growing discontent of the communities of cruise destinations due to the unbalanced distribution of the sector's revenues vis-à-vis investments and negative impacts
- ➤ Past trends show that the cruising market is driven by the offer: each time a new cruise ship enters the market, it is fully booked. Given long investment periods (~20 years) and long construction periods that are well recorded in international book orders, and the offer-driven nature of the sector, the quantitative development of the market is relatively easily projectable into the medium-term future. But this also comes with a certain inertia that must be considered when designing transitions.

Trends - Recreational boating and yachting

Trends - Yachting (boats >24 m):

- Increase in number of mega yachts (>34 meters): 5373 in 2018 in the world (just over 2000 in 1999, 4463 in 2012) (Source: Lorenzo Pollicardo)
- > 70% of the world's mega yachts are sailing in the Med all year, with the phenomenon of seasonal transfer of mega yachts between the Mediterranean and the Caribbean having declined.
- For Growing economic impact of mega yachts on ports (e.g. around 10% of the yacht's value/year for fuel, insurance, dockage fees, maintenance, crew, etc.)
- Book orders for superyachts full for the next 2-3 years (reference year 2020)
- Marinas especially in Western EU-Mediterranean countries are generally close to full occupation of their capacity. Greece and Turkey are about to follow the same trend.
- Yacht owners are much more international than recreational boat owners, many coming from Russia, Arabian Peninsula, Asia, relying on air travel to reach their yachts
- Growing significance of refit and repair industries as sub-sectors

Trends - Recreational boating (boats < 24 m)

- A market that is rather stagnating (only the segment of large catamarans continues to grow steadily)
- Owners are mainly locals with an increasing average age
- Increase in use of hybrid and electric propulsion systems
- Changes in the use of marinas and recreational boats driven by sharing economy platforms in the field of accommodation (e.g. Airbnb, floating tourist accommodation) and renting (e.g. Click'nBoats)
- Increase in number of associated services proposed to boaters
- ➤ Marinas are more and more orienting their business models towards integrated services and sustainability labels²
- Concentration of marinas and ports close to MPAs, increasing pressure on fragile ecosystems³
- Most recreational boats go out sailing only around 10 times/year
- Growing significance of refit and repair industries as sub-sectors

Recent disruptions in the trends – linked to the global COVID-19 crisis

Since early 2020, the global COVID-19 crisis is also affecting the cruising and recreational boating/yachting sectors worldwide and in the Mediterranean. The following elements have been identified:

Cruise sector

- ➤ Tourism is the most affected sector by the COVID-19 crisis with an estimated decline between 60% and 80% (source: OECD). The most affected countries are those on both shores of the Mediterranean Sea, accounting for 1/3 of the income of international tourism (Source: UfM)
- ➤ The pandemic has forced most companies to suspend their operations. Shares of the biggest cruise line companies have collapsed up to 80% (Source: CNN).
- Most cruise ships are remaining at quay most of the time since the pandemic started. While pollution from cruising at Sea thus has almost completely been eliminated (such as marine litter, plastics, grey water, black water, bilge water, ballast water, SO_x, NO_x, CO₂, collision with cetaceans), pollution levels generated at quay are largely unknown (ships potentially continuing to accommodate crew on board with linked waste and wastewater generation, engines potentially continuing to run, etc.)
- From mid-March, when the pandemic was declared, until end of September 2020, the loss for the sector at global level has been estimated around 50 billion USD in economic activity, 334.000 jobs and 15 billion USD in wages. As for Europe, the total loss has been estimated in 215.800 direct and indirect jobs and 7€ billion in total wages (Source: CLIA)
- Cruise companies have implemented adaptation strategies through new health and safety protocols and mandatory onboard measures to prevent risk of contagion.

² E.g. French marinas and the "Ports Propres" certification that aims to have all French Mediterranean marinas certified within the next four to five years. A second certification "port propre actif en biodiversité" also exists, with additional requirements on biodiversity.

³ http://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2020/07/Boading-Guidelines 3 7 20.pdf (p.6)

Recreational boating and yachting

- Overall resilience of the sector. Although disaggregated data on the Mediterranean region are not available, the impact of the emergency has been less than expected (Source: European Boating Industry)
- During 2020, specific market segments of the sector have significantly grown, such as leasing, second-hand, nautical chartering and yacht/super yacht refitting
- Medium-sized brokerage firms relying on sales and charter business have been hit the hardest. Sales were reduced following the cancellation of numerous boat shows.
- Fiscal and financial measures have been designed to support European enterprises working in the sector who are in need
- > The sector keeps having significant environmental impacts (e.g. Posidonia destruction, noise disturbance, turbidity, release of fuel and lubricants, sewage and grey water, antifouling paints, etc.)
- > During lockdown periods, recreational boating and yachting came to a halt, with complete or partial restrictions for these activities, depending on the countries. Consequently, main impacts mentioned just above were also significantly reduced.

Interpretation of trends

This section attempts to draw a short conclusion on the past trends, to have a clear grasp of the situation from where we are conduction a foresight reflection.

Cruising

- Continuing strong growth in size and number of cruise ships and number of passengers.
- New cruise ships on the market do generally not replace older ones but add to the existing fleet.
- Saturation of some ports of call.
- A large part of the market depends on air traffic and is likely to rely on a more fluctuating flight frequency in the short and medium term.
- Social acceptance of cruising by local population is declining in many places.
- Return on investment for cruise ports of call is unclear due to high social and environmental externalities.
- Despite increasing environmental regulation and technological possibilities, pollution, including GHG emissions, is not reducing because of the strong market growth.
- → The general trend is growth of the sector and of linked environmental degradation, noting however that social, environmental and economic (distributional) issues (externalities) become more and more visible to an increasing number of stakeholders.

Yachting

- Continuing growth of the number and size of yachts.
- Many marinas are at full capacity during high season and cannot accommodate more yachts.

- A large part of the market is dependent on the air traffic and is likely to rely on a more fluctuating flight frequency in the short and medium term.
- Despite increasing environmental regulation and technological possibilities, pollution/ environmental degradation is not reducing because of the strong market growth.
- \rightarrow The general trend is growth of the sector and of linked environmental degradation with the capacity of marinas in the North being a limit.

Recreational boating

- Stagnating market
- Long life cycle of boats, but many are reaching end-of-life.
- Average age of boat owners is increasing and younger generations have a different relationship with boat-owning (looking for integrated services, renting boats often becoming more appealing than owning, co-owning).
- Environmental degradation caused by recreational boating seems to stagnate at current levels without reducing.
- \rightarrow The general trend is stagnation (except for some niche segments) reaching a point that may be conducive to structural change.

Identification of challenges

Considering the above, and with additional inputs of BlueBoatsMed partners, it is possible to outline preliminary elements to feed into scenarios that answer the following: what might happen over the next years?

Cruise sector

Supply and demand

- New cruise ships will enter the world market for an additional capacity of new beds, that will be likely fully filled (new ships are usually always full)
- The future might see an explosion in demand from Asian customers (rising middle class)
- > The Mediterranean will continue to account for a high percentage of the world market

Technology

- Modern cruise ships might increasingly use diesel-electric engines as a source of power for propulsion, and for ship's systems
- ➤ LNG could become the main alternative for new passenger ships though difficulties linked to its use (e.g. placement of tanks, safety problems in its management, supplies and conservation, etc.) and strong resistance due to its contribution to climate change (methane accounts for approx. 95% of the LNG used in marine propulsion) persist
- Electrification of wharves to supply cruise ships in ports

Regulation

- Some ports of call who particularly suffered from cruising-related negative externalities might put a complete halt to cruising
- Regulatory pressure on the cruising sector might lead the industry to (i) actual strong pollution abatement if the regulatory framework is well-designed, or (ii) strong "green washing" activities if the regulatory framework is ambiguous
- Mediterranean-wide fuel standards might reduce the sulfur/nitrogen content of fuels (The Mediterranean to become a sulfur and nitrogen emission control area), decreasing air pollution

Interactions with local populations

- Cruising might become socially unaccepted by a majority of local populations in and around the ports of call, giving rise to tensions between cruise companies, cruise passengers, local populations and local governments.
- Strong social pressure on the cruising industry, in the case of absence of an adequate regulatory framework, might lead to strong "green washing" of the sector.

Recreational boating and yachting

- Despite the pandemic, the sector will likely confirm the positive trends of the last years in terms of sales while the boat-building sector may face a period of stagnation;
- > Changes in market composition are likely to occur;
- Planned financial and fiscal supporting measures, as well as changing demand from a new generation of boat users, could allow accelerating the improvement of marinas in terms of diversified, and more integrated and environmentally friendly services;
- The on-going trend for sustainability solutions is likely to continue (e.g. hydrodynamic hulls for less fuel consumption, hybrid propulsion, recyclable materials and ecological paints for interiors, solar panels in place of generators, tanks for black and gray water, less impact of anchoring and mooring, etc.).
- Marinas especially in Western EU-Mediterranean countries are generally close to full occupation of their capacity. Greece and Turkey are about to follow the same trend. Boat owners may further explore marinas in Southern Mediterranean countries (Morocco, Algeria, Tunisia) as "home marinas" which they can reach easily via air traffic. This can be an option especially for international yacht owners from Russia, Arabian Peninsula, Asia who are used to flying into the Mediterranean to reach their boats.
- It is likely that there will be a renewal of the types of recreational boats anchored in Northern Mediterranean marinas and of the way their owners use them, due to three vectors of change: (i) The aging of recreational boat owners leading to a generational change once the "baby-boomers" will no longer enjoy boating; (ii)
- The high proportion of the fleet of recreational boats approaching end-of-life is likely to lead to a renewal of boats anchoring in marinas in the Northern Mediterranean (not necessarily by new boats but also by boats that were parked on land before).
- > The high proportion of the fleet of recreational boats approaching end-of-life may lead to problems linked to their disposal and recycling. The absence of easy-to-use, readily available and economically interesting options for boat owners to manage disposal and recycling may lead to a high number of boats being sunk or abandoned on land.
- In recreational boating, a new post "baby-boomer" generation of boat users is likely to have a stronger desire to co-own or rent and to prefer more recent and "easy-to-use" boats.

As identified by BlueBoatsMed participants, the main challenges linked to the future development of the cruising and recreational boating/yachting sectors are linked to avoiding negative externalities, that is to say avoiding costs imposed by these sectors on third parties, including ecosystems, who did not agree to incur that cost or degradation.

Unless decisive action is taken, the following outcomes could accentuate and cumulate, translating into challenges to be addressed through strategic foresight and planning:

- ➤ Biodiversity and ecosystems, especially vulnerable ones such as Posidonia meadows, might undergo irreversible damage caused by (i) the presence of cruising, recreational boating and yachting, (ii) their practices, and/or (ii) their cumulative impacts with other uses of the sea/coastal zone.
- ➤ Local socio-economic systems may experience increased pressure due to degradations of the living conditions of local populations around the ports of call (encroachment, visual degradation of landscape, land use change, impairment of cultural identification with port environments, etc.) and unequitable distribution of economic benefits generated by the sectors (those who benefit are not those who bear the costs/degradation)
- Air quality might further worsen, deteriorating public health, due to cruise ships' emissions in and around ports of call in a context of a growing cruise sector.
- ➤ End-of life mismanagement of boats might lead to marine and on-land pollution and resource inefficiency.

What we may need to do?

Which strategic options are available to move forward the sustainability of the cruise and recreational boating sectors?

The BlueBoatsMed results matrix (attached in Annex II), outlines a number of promising innovations to address the challenges mentioned above. Each of these innovations can contribute to the progressive reduction of negative externalities caused by cruising and recreational boating/yachting, but they need to be considered as part of an integrated strategy for a sustainable industry, that includes innovations and measures in the fields of regulation and enforcement, technology, and communication and awareness raising.

Any such strategy can only be successful if the "landing point", a set of concrete objectives set with a clear timeline and vision statement, is well defined and shared by all stakeholders. Therefore, and in order to tackle the question of how to make cruising and recreational boating/yachting in the Mediterranean sustainable, an inclusive process to define a common strategy, vision and action plan must be engaged.

The meeting-based set-up of BlueBoatsMed did not aim to define a vision, yet strategy or action plan for a sustainable development of the targeted sectors, but it allowed to identify key elements that may be contained in or transformed into an action plan. In addition to the results matrix (Annex II) the items below have been identified by BlueBoatsMed participants:

Cruise sector

- ➤ Implement policy mixes to incentive cruise companies towards emission reduction, efficiency measures, shore power, stop of the use of heavy fuel oil, nitrogen oxide catalysts, soot particle filters, etc.⁴
- ➤ Design clear mechanisms to monitor the implementation of IMO's global 0,5% sulfur oxide and nitrous oxide emissions cap on marine fuels and more stringent caps (0,1%) linked to the potential designation of the Mediterranean as an emission control area (ECA)
- Enforce and sanction emission standards and apply adequate penalties for cruise ships that continue using high-polluting heavy fuels and discharge liquid and solid waste at sea
- > Set up recovery and resilience plans in order to protect sectors' jobs and SMEs liquidity through emergency measures (e.g. SURE as part of the Recovery and Resilience Facility)

Recreational boating and yachting

- Promote structural changes, in particular digital transformation of the sector and of its infrastructures
- Intensify R&I to reduce the size and the cost of batteries for electric navigation, including innovative anchoring and mooring systems
- > Organize education and awareness campaigns for recreational boaters
- Support no-go zones or non-motorized tourism only in MPAs and/or ecological sensitive areas as well as eco-mooring areas in vulnerable coastal habitats
- > Strengthen enforcement of environmental legislation frameworks

What will we do? How?

Which concrete recommendations should be submitted to decision makers and major stakeholders (Strategy)?

The outcomes of the four BlueBoatsMed workshops (Annex II) can help decision makers as tools to move from the current and projected situations of cruising and recreational boating/yachting, which are characterized by high negative externalities, towards a more desirable future situation. But supporting promising innovations alone is unlikely to lead to true sustainability of the sector. It appears crucial to make use of the identified innovations as part of an overall long-term and multi-stakeholder strategy.

⁴ SEE the NABU VISION as for the requirements for climate compatible and sustainable cruises by 2050

- 1. At the basis of a strategy for sustainable cruising and recreational boating/yachting, an analysis of the current situation, an initial assessment, can be conducted. BlueBoatsMed provides useful information in this sense through its "trends" analysis.
- 2. **Defining the "landing point"**, a vision shared by all stakeholders with a set of concrete objectives and a clear timeline. This step is crucial because it will define what exactly "sustainability" means in the context of cruising and recreational boating/yachting (in other words, if we do not define where we want to go, we will never get there). It will describe a scenario, for example at the horizon 2050, that is desirable, or at least acceptable, for all stakeholders. At this point, existing strategies and commitments by Mediterranean-rim countries that directly or indirectly concern the targeted industries, must be considered, for example the EU Green Deal and its carbon neutrality and zero pollution objective for 2050 (refer to the box below), which will logically call for zero-emission cruising by 2050.
- 3. Once this "landing point" is defined, analysis can be undertaken to investigate the gap between the current unsustainable situation and the sustainable "landing point".
- 4. Then, an **action plan can** be sketched out to draw up a coherent set of measures, innovations and actions to be implemented in the short (2020-2025), medium (2030) and long (2050) term and **fill the gap** analyzed in the previous step. The innovations identified under BlueBoatsMed can play a role in providing concrete elements to be included in an action plan.
- 5. In parallel to the action plan, a coherent **monitoring and evaluation** framework must be set up with dedicated resources to **make sure that action taken is actually leading to the expected results**, and recommend adjustments to be made to the action plan.

The BlueBoatsMed participants identified the following actions that can support the above mentioned five steps.

Cruise sector

- ➤ Design coherent transition pathways towards zero-emission cruising. These pathways will take into account that some technologies, such as scrubbers or LNG, may be beneficial for example to reduce sulfur emissions, but create other adverse environmental and/or climate impacts. Investments in such technologies have a high risk of leading to stranded assets because they are incompatible with the long-term goal of zero emissions.
- Establish permanent dialogue with public and private investors to mainstream sustainable principles & targets into their investment strategies related to the cruise sector; HOW? Support past and on-going work on the adoption and implementation of sustainable finance principles in the Mediterranean
- Condition cruise companies' operation on sustainability indicators, including an equitable distribution of costs and benefits among stakeholders; HOW? update sector legislation for specific issues (e.g. waste management, prohibition of crossing or anchoring next to MPAs, etc.) and design of sector-specific monitoring methodological framework with destinations-specific indicators

- > Transfer and mainstream already tested sustainable practices, tools and methodologies; HOW? Development of capitalization guidelines in collaboration with, and to be endorsed by, major sectorial actors
- Design capitalization events for visibility and transferability of outputs produced in the framework of case studies, and promote pilot actions to implement selected recommendations of the Med community (e.g. PHARO4MPAs) for low polluting and resource-efficient practices; HOW? inclusion as thematic priorities in major funding programmes (Interreg Med, ENI CBC, etc.).

Recreational boating and yachting

- ➤ Build small electric ferries for connecting the Mediterranean islands and islets carrying (less) people and (less) vehicles, and balance electric navigation with sailing tourism, especially in MPAs and ecologically sustainable areas HOW? Design and implementation of national planning tools (MSP/ICZM)
- ➤ Design regional strategies to preserve the most vulnerable habitats. HOW? Set-up ecomoorings zones based on viable economic models (mooring fees, mooring time restriction, fine for water pollution) to protect Posidonia meadows
- ➤ Limit motor boats (navigation, anchoring, mooring) over a specific length in MPAs or ecologically sensitive areas. HOW? Use policy mixes (administrative provisions, high entry prices, high fines, etc) to drastically limit the number of motor boats in such areas
- Involve the sector in carrying out monitoring actions to assess which specific sustainability aspects need to be urgently addressed. HOW? Innovative and more stringent mechanisms to comply with existing obligations (national legislation or regional one, such as the Protocol of the BCN Convention)
- > Tackle the range of environmental challenges to marine ecosystems and biodiversity associated with multiple pressures and activities. HOW? Comprehensive national environmental programme for the cumulative impacts of the various sectors
- Transfer and mainstream successfully tested approaches, methods, tools and practices. HOW? Development of guidelines in collaboration with, and to be endorsed by, major sectorial actors.

All the above should be enshrined into an overall ecosystem approach framework built on conservation (Carrying Capacity) and planning (MSP/ICZM) tools.

Box: Strategies for cruising and recreational boating/yachting will have to align with existing policies - Focus on the EU Green Deal

At European level, and concerning all economic activities, the **EU Green Deal** and its linked thematic strategies and action plans, establishes clear targets: zero net greenhouse gas emissions and zero pollution by 2050. These objectives concern the overall socio-economic system and must logically also apply to cruising and recreational boating/yachting in European-Mediterranean waters. The **EU Biodiversity Strategy**, that supports the Green Deal, sets out the

aim to protect 30% of the EU Seas through Marine Protected Areas by 2030 of which one third through strict protection measures. This "strict" protection could for example translate into nogo zones (thus implying de-routing or even eliminate the possibility to call in certain ports). The Green Deal is also very explicit about the fact that the ecological transition for Europe can only be fully effective if the EU's immediate neighborhood also takes effective action – in this case the Southern neighborhood of non-EU Mediterranean countries – and the EU has allocated funding to support its neighborhood in this sense.

EVELOPMENTS OF MEDITERRANEAN CRUISE ANI RECREATIONAL BOATING SECTORS

BlueBoatsMed

BlueBoatsMed is a StartUp Action promoted by the BlueMed CSA to boost the development of innovative ideas gearing to sustainable Blue Growth in the Mediterranean. More info: http://www.bluemed-initiative.eu/the-startup-actions/.

BlueBoatsMed is engaged to:



1.) TRENDS

Analyse and evaluate the prospects for further and sustainable expansion in the cruise and recreational boating sectors in the Mediterranean, based on the partners' knowledge and on-going research.

2.) STAKES

Agree on up to four main environmental or societal challenges associated with such expansion (i.e. challenges linked to the rapid changes the cruise and recreational boating sectors are undergoing and expected to experience in the upcoming years).





3.) PROMISING INNOVATIONS AND CONDITIONS FOR SCALING UP

For each selected challenge, present up to three promising innovations through case studies; discuss the potential and readiness for further uptake of these innovations, and identify the main instruments (or policy mixes) necessary to accompany these transitions in the short, medium and long terms.

4.) GUIDELINES

Contribute to outlining and designing guidelines for a sustainable and inclusive cruise and recreational boating sector, including yachting, in the Mediterranean.



FIRST MEETING: WEB BASED

This first meeting focused on 'identifying major trends, key challenges and promising innovations in the cruise and recreational boating sectors'.



SECOND MEETING: GENOVA, ITALY

Challenge linked with a potential improvement as well as any existing pilot projects where applicable, the measure's potential to significantly reduce impact, the timeframe and any key conditions and levers for dissemination.

START UP ACTION SUPPORTED BY THE BLUEMED CSA

http://www.bluemed-initiative.eu/



Supported by the BLUEMED CSA (GA 727453) funded by the European Commission DC Research and Innovation

Annex II – BlueBoatsMed Results Matrix

IDENTIFICATION OF TRENDS, 4 CHALLENGES AND RELATED INNOVATIONS

Challenges (applying to both cruising and	Innovations (applying to both cruising and
recreational boating)	recreational boating)
Safeguarding ecosystems and biodiversity	 Establish authorization procedures to sail in extremely sensitive areas and linked buffer zones, including carrying capacity control (limit n° of permits, visitors, moorings,) Local mobility solutions in cruise destination cities Use citizen science and involvement for monitoring <i>Posidonia oceanica</i> and other sensitive marine habitats /species and increase awareness on impacts of anchoring Regulate anchoring type (mooring to buoys, on sandy ground) and promote the use of innovative ecological anchors (see start-up from Marseille) Promote "smart boats": environmentally friendly management of the boat that is connected to technology and applications (see application in Balearic Islands for anchoring)
Ensuring that boating and cruising do not adversely impact local socio-economic systems and that benefits are shared in an equitable way Ensuring acceptable air quality and limiting air pollution	 Speed restrictions (reducing noise/ emissions/collisions(?) and reduce fuel costs) ECA/SECA Shore power for cruise vessels and recreational boats/ yachts
	recreational boating) Safeguarding ecosystems and biodiversity Ensuring that boating and cruising do not adversely impact local socio-economic systems and that benefits are shared in an equitable way Ensuring acceptable air quality and limiting

Trends	Challenges (applying to both cruising and	Innovations (applying to both cruising and
	recreational boating)	recreational boating)
- The cost of a mega yacht ~ 1 million per meter. Mega yachts have a considerable economic impact on	Promoting a circular economy of boats and	- Smart marinas (digitalization for advanced and
ports = about 10% of the yacht's value/year for insurance, fuel, dockage fees, maintenance, crew, etc.	related equipment (boats being abandoned	diversified offer of services)
- Mega yachts have increasingly good facilities to manage environmental problems	inland or sunk in the sea)	
- Book orders for superyachts full for the next 2-3 years (reference year 2020)		
Recreational boats < 24 m		
- Owners are mainly locals		
- The average age of owners of recreational boats is increasing and getting old. There will be a		
discontinuity between generations of boat owners		
- There are changes in the use of recreational boats: (i) emergence of "Air BnB"-type business models		
for boats (change from ownership to experience), (ii) boats go out sailing only around 10 times/year		
and stay at the marina most of the time, sometimes used rather as a holiday home (phenomenon		
comparable to that of camping caravans decades earlier). Marinas become parking lots for boats		
instead of being sources of territorial development, (iii) increase of organized week-end sailing trips		
- Increasing number of related services proposed to boaters		
- Refit and repair industry are significant sub-sectors and are becoming increasingly important: Italy is		
the world's top country, followed by USA, France, Spain and Greece		
- Outboard engines are developing		
- Increase of hybrid and electric propulsion		
- Large catamarans = the segment that witnesses continuous growth		
- Italian and French boat construction is dominating the market. But many brands struggle to identify		
niche segments that still grow on a recreational boating market that is rather stagnating.		
- Marinas are more and more orienting their business models towards integrated services and		
sustainability label, e.g. French marinas and the "Ports Propres" certification that aims to have all		
French Mediterranean marinas certified within the next four to five years.		
- The interdiction to anchor on Posidonia meadows has become a law (to be checked if this applies to		
all Mediterranean countries).		
- Marinas especially in Western EU-Med countries are generally close to full occupation of their		
capacity. Greece and Turkey are about to follow the same trend. Linked to this phenomenon, boat		
owners may further explore marinas in Southern Mediterranean countries (Morocco, Algeria, Tunisia)		
as "home marinas" which they can reach easily via air traffic. This can be an option especially for		
superyacht owners from Russia, Arabian peninsula, Asia who fly into the Mediterranean to reach their		
boats anyways.		
Emerging sector: Floating holiday houses (for example in the port of Gruissan, France)		
- Impacts not yet well understood/studied.		

1. Innovations to tackle the challenge "Safeguarding ecosystems and biodiversity"

Innovation	Main environ- mental/ societal objective / benefit	Pilot Location Contact of				r dissemination	Potential to significantly reduce impact (high, medium, limited, extremely limited)	Term (short, medium, long)		is & levers for dissen		Potential to inspire guidelin es
		Location	Contact of implementing institution	Readiness	Ubiquity			Key conditions	Stakeholders to take initiative	Nature of accompanying instrument ⁶		
Floating anchoring Ecological	Sea bed protection	MPA Portofino and Kuriat area (to be implemented) MPA Calanque	Management Consortium Private	Ready	Easily transferable sites (Calanque)	High High	Since now Available	Existence of this system in the management plan Information of the user (see Innovation	Higher level authority Local authority coast guard boats owners local NGOs (x	Public awareness Communication Showcasing	yes	
anchor	Posidonia Meadows		enterprise	existence	potential			9) Enforcement Local adaptation of technique Regulatory framework	communication) MPA			
Electric engine x ferry boats	Reduce emissions and noises	MPA Portofino	Management consortium	Not ready	A bit expensive	High	Long	Financial resources for infrastructure and ship equipment (similar to terrestrial e-services)	Management Consortium Local authorities Port authorities	Economic instruments Communication Pilot visits	no	

⁶ legal, economic, informational, institutional, financial...

								Obligation when offering ferry services in public contracts Obligations use eengines for specific trips/ destinations and sensitive habitats/zones			
Engagement of cruise company in water monitoring	Pursuing GES	All over the Med	Cruise company	Not ready but already existing for ferry boats	Easily implementabl e everywhere	limited	Short/medium	Equipment paid by the company Train crew or hosted observer Label/recognition => greenwashing	Cruise company research/scienti fic actors Cruise tourists	Lobbying/Econo mic (recovery of investments) Citizen Science for awareness raising	no
Ensure the financial viability of MPAs (Trust)	MPAs sustainability	All MPAs	Local Authority	Difficult	Yes	High	Medium/long	Regulatory framework (taxes)	Legislators	Tax scheme (to be discussed with MedPAN)	no
Reduce underwater noise and disturbance	Marine biodiversity protection	MPA Portofino	Management Consortium	ready	Other Liguria MPAs	High	Medium-long	See Innovation 3, Speed control Knowledge about sea habitats Improve knowledge of noise mapping and impact studies and make it available	EC funding, research	Regulatory framework (protocol of conduct)	yes
Fuel engine to feed batteries (approaching maneuvering) TO BE FURTHER ELABORATED	Reduction of emissions	Not yet put in place?		Not ready		Medium	Medium / long		Cruise companies		

Direct sanctioning for mooring on Posidonia and mobile app to book moorings	Conservation of Posidonia Meadows	Balearic Islands	ready	Replicable	High / medium	medium	Unify regulations for Posidonia-anchoring all through the Med	Legislators / policy-makers	Regulatory framework	yes
General information on zoning and restriction	Users awareness					0 F 0 L	Coning Restrictions Jses Behavior with common	MPA managers, National ministries/agenc ies NGOs	Communication awareness raising	Yes
Ecological footprint of cruisers	Evidence- based decisión making Effective					Difficult to conv	ince the companies	-	-	
	monitoring of MPAs no-go zones									

2. Innovations to tackle the challenge "Ensuring acceptable air quality and limiting air pollution"

	Main environ-	Pi	lot	Potent		Potential to	Term	Key conditions &	levers for disser	nination	Potential to
	mental/ societal			dissemi		significantly	(short,				inspire
Innovation	objective /	Location	Contact of	Readiness	Ubiquity	reduce impact	medium	Key conditions	Stakeholder	Nature of	guidelines
	benefit		implemen-			(high, medium,	, long)		s to take	accompanyi	
			ting institution			limited, extremely			initiative	ng -	
						limited)				instrument ⁷	
Speed	Less air	Not yet	n/a	Ok.	All Med		Medium	Speed restriction	IMO or	Enforcemen	yes
restrictions	pollution, less	implemented.			territoria		(regulat	most be by law	national	t procedure	
	fuel	Question on			l waters		ory	(voluntary approach	authorities	of the	
	consumption,	whether			and		calendar	unlikely to work).	to regulate	measure is	
	less collision	should be			internati		= rel.	Negative part: cruise	speed.	crucial with	
	with cetaceans	implemented			onal		long and	boats would spend	countries to	a clear and	
		everywhere or			waters		cruise	less time in cruise	enforce.	stringent	
		only in special			(IMO)		compani	destinations/shorter	National	sanctioning	
		areas					es need	calls → smaller	regulation	mechanism.	
							time to	economic impact in	also possible	Accompany	
							adapt	destinations and more	in territorial	with ECA in	
						Medium	itinerari	concentration of	waters.	a policy mix	
							es)	passenger in	Cruise lines	for air	
								destinations.	and captains	pollution	
								Cruise lines would	to act	would be	
								need to adapt	directly on	good.	
								itinerary. Optimize	reducing	Question on	
								itinerary.	speed.	if overall	
								Credibility (clear		maritime	
								calendar and clear		transport	
								enforcement		must be	
								procedures =		regulated as	
								necessary for market		well.	
								acceptance)			
								Measure would be			
								most efficient if			
								implemented in			
								whole Mediterranean,			

⁷ legal, economic, informational, institutional, financial

								or at least sub- regional (West Med).			
Electrification of quays/shore power	Reduce most of air pollution when cruise vessels plugged at quay	Hamburg for three cruise ships, passenger ferries in Marseille		Large infrastruct ure needed in ports	idem	Extremely high, but only decarbonize if based on renewables	Medium to long	Not feasible, at least in the short run, since large amounts of electricity would be needed and this implies to increase network supply capacity	Port authorities to initiate. Electricity providers	Electricity taxes. Funding of electrificatio n to be supported by the cruise companies — not the ports (expensive).	yes
Generalize and standardize measuring devices in ports and on the coastline for air pollution monitoring	Increase adequate knowledge about air quality in ports	?	?				Medium /long	Agree on harmonized monitoring (what do we measure, where, when,) and capacity building of authorities to conduct the monitoring. Can help to introduce certification of "low pollution" vessels/ports.	National authorities		
Port use tariff reduction for good environmenta I management and clean fuel types		Gothenburg						This is already the case in several ports and it is a powerful tool	Ports authorities and cruise companies		
LNG	Decrease air pollution but carbon emissions							Not an option. It can reduce air pollution but it would be as bad for climate as fossil			

	remain (fossil				fuels due to emissions		
	fuel)				of methane		
					Difficult to engage		
					with cruise company		
Reduce					on a proposal of this		
passenger					kind. More effective		
capacity of					to advocate for the		
cruise ships					application of the		
					concept of "carrying		
					capacity" at		
					destination level as		
					under the Barcelona		
					Convention		
Decentralize					After discussion, it		
cruise					was concluded that is		
terminals out					not the best option. It		
of city centers					would shift impact to		
(Venice)					sites not yet		
					developed		
Synchronize	Reduce				It may be effective		
road traffic	congestion				only if part of a wider		
light					mobility strategy.		
information							
system with							
punctual							
arrival of							
cruise							
passengers							
going for							
coach visits							
(integrate into							
city mobility							
management)							
Hydrogen				Long-			
powered				term			
engines							

3. Innovations to tackle the challenge "Ensuring that boating and cruising do not adversely impact local socio-economic systems and that benefits are shared in an equitable way" and "Promoting a circular economy of boats and related equipment"

	Main environ-		Pilot		tial for lination	Potential to significantly	Term (short,	Key cor	ditions & levers for	dissemination	Potential to
	mental/ societal					reduce impact (high, medium,	medium, long)				inspire guidelines
Innovation	objective / benefit	Location	Contact of implementing institution	Readiness	Ubiquity	limited, extremely limited)		Key conditions	Stakeholders to take initiative	Nature of accompanying instrument ⁸	
Information on waste sorting for cruise ships (in support of Port reception facilities Directive)	Waste prevention/ sorting	Copenhag en	ACR+/Copenhag en Malmoe Port	Almost ready to be replied		Medium (actual phase of implementation), potentially high (alignment with municipal regional waste management systems)	Medium/l ong	Different means of communication (audio, print, static signs) Obstacles: Wast e tourism of ships; challenge: small marinas without infrastructure	Port authorities; Municipalities; waste management authorities	Tourist information campaign; better signalization of bins/waste fractions in cruise ships, crew information and training (international nature of cruise); sorting facilities in ports/marinas need to be in place; mapping of waste management facilities in each place/port city; reduction of waste at source (procurement of products used on cruise ships)	Regional adaptive systems to comply with Port facilities directive
App to Map where are the boats / what	Recycle materials/ circular economy			Not ready	Potential, but usually in Europe		Medium/l ong term	Economic viability/awaren ess of the users / have to know who the owner		Work with construction companies to only use recyclable material in boats. Full life cycle	In France: a law has been made for this. Problem: glass fiber not

⁸ legal, economic, informational, institutional, financial...

to do with the						is and contact		management. Apt for	recyclable. 2
materials						him		sunken boats.	start-ups in
									France on the
									subject. In
									France you only
									pay the
									transport, then
									treatment is
									free. APER is
									managing the
									waste then
									(they are paid a
									fee from boat
									contraction
									companies). In
									Spain= 10k
									abandoned
									boats. Average
									+ 10% every
									year.
		Genova	Lab in Genova	Move	high				
Sponge that				from the					
absorbs				lab to the					
hydrocarbons				industry					
	Benefit for	Venice				It may be more	Need to		
Tax for	local					difficult to put	evaluate		
passengers	economy					that in place in	environmental		
who are						other cities than	impact and then		
staying less						in Venice	have a science-		
than 1day						Problem is cost	based tax.		
						just added to	Assess the		
						cruise ship	carrying		
						ticket	capacity) of		
						(consumers not	each port.		
						knowing that	When high		
						they pay it).	pollution		
						Undo tax	(winter in		
						reductions	Barcelona for		

F								
						applied for	example),	
						cruise	reduce n° of	
						companies.	participants.	
							When there is a	
							limit, we can ask	
							for higher price	
							(tax or higher	
							environmental	
							management).	
							Switching from	
							quantity to	
							quality tourism.	
							Port authority	
							to collect tax.	
							Have a common	
							taxation/reassig	
							ning around the	
							Med to not just	
							shift problems	
							elsewhere.	
	Raise		Not ready		Long term		Need to work	Look: Freedom
Renting your	awareness		Notreday		Long term		with the apps	boat club 40000
boat / app:	awareness						with the apps	members in
communicatin								USA, 200 sites.
g on codes of								Or "sail with".
conduct								Sector changed
Conduct								
								from property
Elti.						Problems of		to use.
Electric								Ex: E-boats,
boating						infrastructures		company
						(same as for		working in
						cars)		sustainable/circ
La ala alt								ular economy
Including								
mandatory								
environmental								
awareness and								
training in								
boat permit								

courses and						
professional						
certifications						
using boats						
(marine						
guides, charter						
companies,						
)						
Regulate						
renting of <6m						
boats to have						
at least safety						
and						
environmental						
briefing;						